



## **MIDI QUERCY ENERGIES CITOYENNES**

Société coopérative d'intérêt collectif en société anonyme à capital variable

Siège social - 3 place de la Halle - 82 260 CAYLUS

RCS de MONTAUBAN 835.040.940.00016

## **Assemblée générale extraordinaire**

**du mercredi 21 octobre 2020, à 18 heures, salle des Fêtes de Genebrières**

## **Rapport du Conseil d'administration présentant les modifications statutaires :**

Par cette assemblée extraordinaire, nous souhaitons vous demander de :

Modifier le siège social de la SCIC, pour le placer au siège du PETR à Nègrepelisse.

Rectifier les statuts sur le vote en AG : nous avons modifié l'an dernier l'article 20.01, pour ne pas être tenu de passer obligatoirement par un vote à bulletin secret pour les administrateurs ; (il est toujours possible de voter à bulletin secret, si le bureau ou la majorité de cette assemblée le demande). Il nous faut mettre l'article 25-7 en cohérence avec le 20.01.

Mettre les statuts (art 25-8) en cohérence avec la loi du 19 juillet 2019 qui indique que les voix des membres n'ayant pas pris part au vote, se sont abstenus ou ont voté blanc ou nul ne sont pas comptées comme suffrages exprimés.





## **MIDI QUERCY ENERGIES CITOYENNES**

Société coopérative d'intérêt collectif en société anonyme à capital variable

Siège social - 3 place de la Halle - 82 260 CAYLUS

RCS de MONTAUBAN 835.040.940.00016

# **Assemblée générale ordinaire**

**du mercredi 21 octobre 2020, à 18 heures 15, salle des Fêtes de  
Genebrières**

## **RAPPORT DE GESTION sur l'exercice 2019-2020**

### **1/ Introduction :**

Le Pays Midi Quercy est un territoire de projet, depuis toujours axé sur le développement durable. (3 communautés de communes de l'Est du département)

La réflexion sur les énergies renouvelables existe au sein du PETR du Pays Midi Quercy depuis de nombreuses années.

L'éventualité de développer des énergies renouvelables s'est concrétisée par une entité distincte du PETR, et à travers une démarche citoyenne.

Une telle initiative est en cohérence avec les orientations du PCAET, géré pour l'ensemble du territoire par le PETR.

Nous avons créé la coopérative le 15 décembre 2017, avec pour objectifs de rapprocher les lieux de production des lieux de consommation, tout en relocalisant les décisions à prendre au plus près des producteurs et des consommateurs. Notre coopérative s'inscrit sur le même territoire que celui du PETR du Pays Midi Quercy.

La SCIC vise à créer de la valeur pérenne et significative sur le territoire :

- De la valeur sociale, en créant une dynamique de projet, en regroupant des sociétaires dont le dialogue permettra un équilibre et une cohésion du territoire plus forte autour des questions sociales et environnementales
- De la valeur économique, en développant une entreprise rentable, dont les profits seront distribués équitablement, et majoritairement orientés vers la transition énergétique et écologique du territoire.

Nous sommes lucidement modestes quant à l'impact de nos réalisations sur la production énergétique nécessaire au territoire. Mais notre action demeure une contribution à l'économie territoriale.

Sur cette activité très concurrentielle, nous nous positionnons comme un acteur militant, citoyen, respectueux de la qualité technique de nos opérations, et soucieux de faire travailler les acteurs locaux.



### **Les premiers pas de notre SCIC, et ses objectifs initiaux :**

**L'objet général de la coopérative** MIDI QUERCY ENERGIES CITOYENNES est le développement, l'investissement, la production, la transformation, l'exploitation et la vente d'énergie issue de toutes sources d'énergies renouvelables ainsi que toute forme de mise en œuvre d'actions d'économie d'énergie.

**Nous démarrons avec des projets photovoltaïques :** ils sont les plus faciles à mettre en œuvre : frais d'études réduits, maîtrise technique, capitaux mobilisés modérés. La SCIC pourra s'engager dans le développement d'autres projets énergétiques par la suite (méthanisation, hydroélectrique, éolien,..).

**Les toitures des collectivités :** les élus manifestent ainsi leur volonté politique pour la réussite du projet. L'attrait des collectivités pour nos propositions ne s'amenuise pas ; pour autant, nous ne négligeons les projets chez des particuliers.

Nous bénéficions d'un appui **fort du Conseil Régional et de l'ADEME** pour le lancement des investissements : l'aide régionale sur l'apport citoyen (1€ de capital = 1 € d'aide, jusqu'à 100 000 € avec un maximum de 500€/citoyen), plus une aide pour les études (21344 €) et la communication, et une avance remboursable (45500 €).

L'objectif initial est de regrouper 100 000 € de capital social citoyen, et 30 000 € de capital des collectivités, afin de nous permettre de financer une dizaine de toitures, tout en obtenant le maximum d'aide de la Région.

### **2/ Activité 2019-2020 :** Un exercice de 18 mois.

Afin de clôturer au 30 juin, et faire l'AG de septembre à décembre, période plus favorable, nous avons décalé la clôture de l'exercice, soit pour cet exercice, 18 mois d'activité, du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 30 juin 2020.

## **a/ Le sociétariat :**

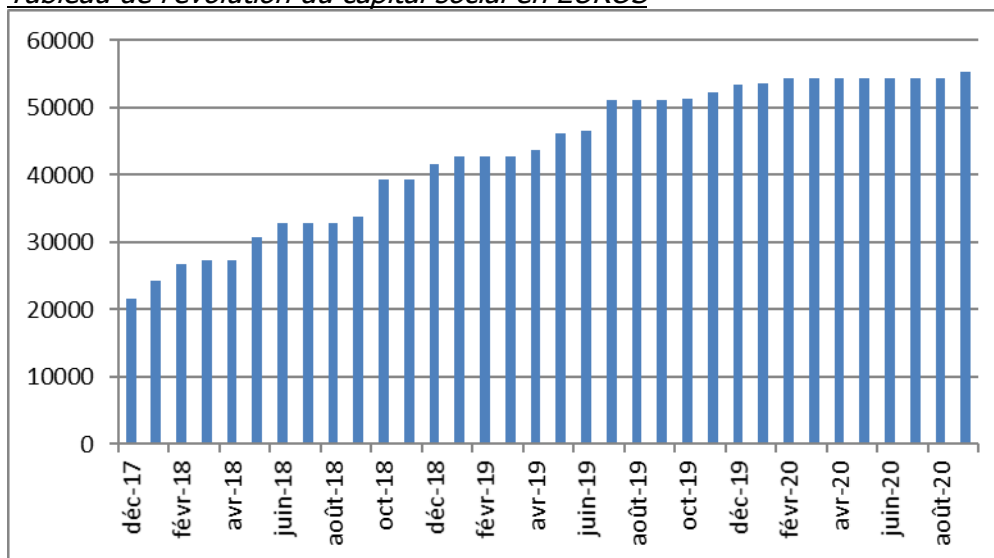
Créée le 15 décembre 2017 avec 32 sociétaires, la SCIC compte à ce jour 91 sociétaires, dont : 12 collectivités

73 Soutiens

6 Partenaires et acteurs territoriaux

La souscription de capital social auprès des habitants du territoire a été forte au démarrage, mais moins rapide par la suite. Nous avons tout de même doublé le capital de départ.

*Tableau de l'évolution du capital social en EUROS*



Nous atteignons à ce jour **55 400 €** de capital social versé.

### Origine du capital et répartition :

Homme / Femme

= 59 / 32

Collectivités territoriales/ citoyens et soutiens

= 25000 € / 30400 €

Tarn et Garonne / autres département

= 75 / 16

### Comptes courants associés :

Afin de constituer un fonds de roulement nécessaire pour assurer le préfinancement des investissements, nous avons mis en place en 2019 des comptes courants d'associés, rémunérés, portant sur une durée de blocage de 5 ans.

Ils ne remplacent pas le capital social dans le bilan de la coopérative, mais facilitent notre trésorerie.

Au 30 juin, nous avons reçu 31 500 euros de versement en comptes courants de la part de 9 associés. A ce jour, 33200 € pour 10 sociétaires.

## **b/ la communication :**

Depuis notre dernière Assemblée Générale de la SCIC le lundi 20 mai 2019, nous avons assuré la promotion de notre coopérative au travers de manifestations, et rencontres diverses.

### **Manifestations 2019**

- 13 avril inauguration du tennis de Nègrepelisse
- 21 juillet rencontre sous l'arbre, à Mouillac
- 26 juillet réception de Mme Wargon, Ministre, au tennis de Nègrepelisse
- 10 aout comice de Caussade
- 27 aout comice de Nègrepelisse,
- 1<sup>er</sup> sept comice de Monclar de Quercy

15 sept comice de Molières  
12 octobre journée bois énergies à Genebrières  
29 novembre : participation au world café à Montricoux  
**2020** = un grand « blanc » lié à la covid 19  
25 juillet inauguration de la toiture à La Salvetat Belmontet

### **Rencontres liées à la préparation des projets**

#### **2019**

visite à Molières pour un projet d'ombrières  
rencontre du responsable service bâtiment du Conseil Départemental  
rencontre Mecojit pour les ateliers de Nègrepelisse  
rencontre du Maire d'Auty, et signature de la convention

#### **2020**

rencontre Mme CABOS, agricultrice à Mirabel  
contact Mairie de La Salvetat : composition du panneau, inauguration  
rencontre Mairie de Bioule, projet de toiture sur bergerie et hangar  
rencontre Mairie de Caussade, projet de toiture sur le pôle sportif  
rencontre de la Mairie de St Antonin, sur le projet de PV au sol, avec Enercoop  
rencontre de la Mairie de Septfonds ;toiture sur les hangars multifonction et atelier

### **Représentations, lobbying et réseau**

#### **2019**

participation aux assises nationales de ENR à Montpellier  
participation à l'AG de la SCIC BEL, vente de chaleur bois  
réception des porteurs de projet d'une SCIC en Comminges

#### **2020**

participation à l'atelier départemental « impulser les ENR » (DTT SDE)  
réception des responsables de la SCIC ENERCOA (ENR Ouest Aveyron)  
AG Energie Partagée Association par zoom  
AG ECLR par zoom  
réunion zoom « café énergie », par ECLR  
AG ENERCIT à Lafrançaise  
AG du CPIE à Caylus  
rencontre réseau des SCIC à Tournefeuille  
formation communication ECLR

### **Les supports de communication**

#### **Presse**

Un article sur le journal de l'ADEME.  
Deux articles dans la Dépêche, suite aux inaugurations de Nègrepelisse et La Salvetat

#### **Panneaux sur les bâtiments**

#### **Flyer par projet, et dossier de presse**

### **c/ L'équipe de la coopérative, et son organisation :**

#### **Conseils et comités**

Le Conseil d'administration se réunit tous les trimestres. Il est très suivi par l'ensemble des membres. (5 conseils d'administration dans ces 18 mois)

Le comité de coordination fait avancer concrètement les projets, avec les membres les plus impliqués ; il se réunit une fois par mois. (9 réunions du comité de coordination, dont deux téléphoniques pendant le confinement)

Nous avons mené également 3 ateliers communication (newsletter, panneaux, etc..).

### **Assistance à maîtrise d'ouvrage :**

QUERCY ENERGIES, avec Mathias Autesserre, nous a accompagné pendant 1 an et demi, pour la visite et l'analyse des sites, le relai avec les fournisseurs techniques (installateur, bureau de contrôle, analyse et renfort de structure, désamiantage, ..), Enedis et EDF. Depuis janvier 2020, nous sommes accompagnés par Mathias Autesserre, dans le cadre de sa nouvelle activité au sein de la SCOP Renouv'Lab, avec une convention de 201 heures d'appui technique, soit environ 25 jours.

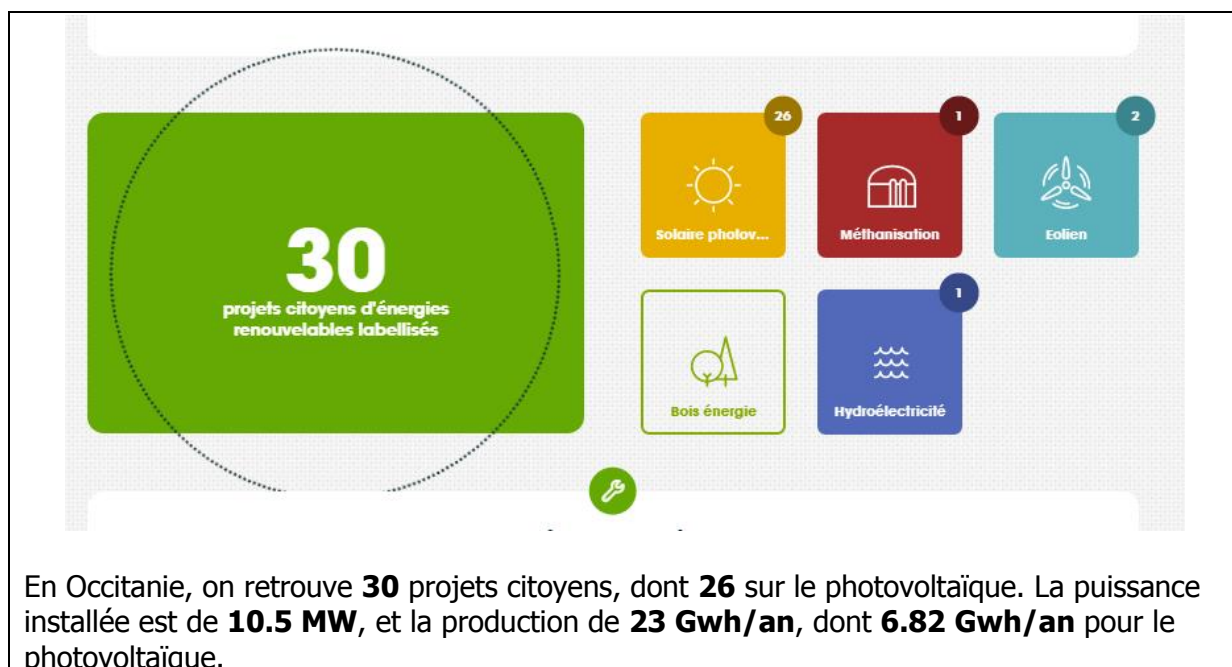
Des **responsables par secteur**, en sus du Président et de la Directrice Générale : Pierre Hébrard s'investit dans le suivi technique des installations. Jean Coutancier se charge du budget et de la comptabilité. Delphine Virel, Thierry Dejean et David Torres s'investissent dans la communication. Nous sommes bien sûr ouverts à la participation de tous ceux qui voudraient donner un peu de leur temps, en partageant les tâches.

**L'appui du PETR :** Nous avons signé une convention annuelle d'appui, nous permettant d'utiliser locaux, outils de reproduction et compétences de l'équipe. Nous remercions Gaëlle Berthelot notre correspondante au sein du PETR, Aymen Boussif, conseiller en énergie partagée, Corinne Trévisan et Mouna Dahmane en appui à la communication, et Philippe Darbois, toujours présents à nos côtés pour appuyer le projet.

Nous avons lié des **partenariats** avec le Syndicat Départemental d'Energies 82 (SDE82), et nous prenons contact avec le Conseil Départemental, le SDIS, le CPIE...

Nous avons souscrit des **adhésions réciproques** avec la SCIC ENERCIT : nous nous sommes accordés sur le respect mutuel des territoires d'installation des installations photovoltaïques : Midi Quercy pour nous, le reste du département pour ENERCIT. Nous avons évoqué de possible mutualisation pour faciliter le fonctionnement de nos deux sociétés.

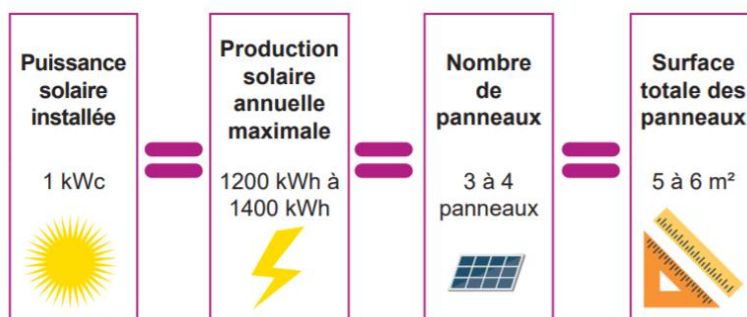
Nous participons à **la vie du réseau** des SCIC de la Région, grâce à l'animation du réseau ECLR auquel nous adhérons, et de l'association Energie Partagée. (30 SCIC en Occitanie à ce jour, réunissant 3689 citoyens et 64 collectivités partenaires)



## **d/ Les toitures photovoltaïques :**

Au 30 juin 2020, les sites en service sont les suivants :

SITES	Mise en service	Tarif d'achat en cent€/kWh	Puissance installée en kWc	Investissement	production annuelle estimée en kWh/an	Production au 30 juin en kWh
ateliers municipaux de Laguëpie	18/01/2019	12.07	31.5	37 626 €	36 416	52 204
maison des associations de La Salvetat-Belmontet	21/01/2019	20.04	9	21 535 €	11 025	12 345
tennis couvert de Nègrepelisse	06/05/2019	12.07	35.64	41 546 €	43 730	50 437
ateliers municipaux de Lavaurette	09/07/2019	17.74	8.91	18 772 €	10 692	9 452
logement au lieu-dit La Salle de Caylus	20/09/2019	17.74	8.96	20 958 €	11 415	4 564



*Le watt-crête (Wc) est l'unité de mesure de puissance d'un panneau solaire.*

*Document info énergie en Occitanie - février 2019*

### **Une deuxième phase d'investissement est en cours pour 100 kWc**

Avec la toiture des **ateliers de NÈGREPELISSE** :

Puissance installée : **100 kWc**

Devis = **115 386 € HT** (installation PV, raccordement, études de charge, renforcement structure)

Production d'énergie annuelle estimée à **115 000 kWh/an**, avec un tarif d'achat de **11.12c€/kWh** - Installation dans le courant de l'automne

Ce sixième projet doublera la capacité de production de la SCIC, qui atteindra environ 235 000 kWh/an, soit la consommation électrique de 75 foyers environ (3 200 kWh/an hors chauffage électrique).

### **Les tarifs d'achat :**

La SCIC vend l'électricité produite à EDF, avec un tarif règlementé, déterminé par la Commission de Régulation de l'Énergie. Ce tarif varie tous les trimestres, à la baisse le plus souvent. A la signature du contrat, il est fixé pour une durée de 20 ans, avec une légère réévaluation annuelle.

Ce tarif règlementé ne concerne pour le moment que les installations de moins de 100 kWc, mais cette limite pourrait évoluer jusqu'à 250 kWc.

### **Les projets à l'étude :**

La SCIC étudie le potentiel des toitures qui lui sont proposées, surtout auprès des collectivités, dont elle devient l'acteur local privilégié. Mais nous étudions aussi les projets des artisans, agriculteurs ou particuliers. Ainsi de nombreuses toitures sont visitées et étudiées, prenant en compte les contraintes géographiques, techniques, et climatiques. Les projets en cours sont les suivants :

Un hangar de professionnels à Mirabel pour un potentiel de 31 kWc ;

La salle des fêtes d'Auty pour un projet potentiel de 9 kWc ;

Un presbytère communal à Genebrières, de 9 kWc.



Des ombrières de parking à Ginals, projet potentiel de 36 kWc.  
Une salle multisport à Caussade (100 kWc)  
Deux bâtiments agricoles avec la Mairie de Bioule (100 kWc au total)  
Deux bâtiments à Septfond, (soit 2 x 100 kWc)  
Et enfin un projet au sol à St Antonin, sur le site d'une ancienne décharge.

### **e/ Objectifs**

Notre chiffre d'affaires à la mise en service des 6 toitures sera de 27 000 € environ pour le prochain exercice, et en année de production pleine, il arrivera à 30 700 €. Avec les projets en cours (Auty, Genebrières, Ginals, Mirabel, Bioule, Caussade...), nous allons arriver à **l'équilibre budgétaire**, élément essentiel de notre pérennité.

La **mobilisation des citoyens** reste notre priorité, afin de pouvoir financer les investissements à venir, et donner à la SCIC une reconnaissance sur son territoire, avec des citoyens engagés. Nous travaillons à des plans de communication ciblés pour sensibiliser les habitants proches de nos réalisations.

Nous envisageons de développer les **actions pédagogiques** autour des toitures installées, mais aussi en cherchant à équiper des toitures d'école ou collège. Un travail d'animation est à mener, avec les partenaires associatifs du territoire.

Nous souhaitons que la SCIC puisse aller vers une **diversification des installations**. En sus des toitures, nous travaillons à un champ photovoltaïque au sol sur le site d'une ancienne décharge. D'autres énergies renouvelables pourront peut-être un jour trouver un lieu de concrétisation au sein de la coopérative.

On peut souhaiter, pour le développement des ENR, que les nouveaux bâtiments puissent intégrer la possibilité de pose de panneaux : pour les particuliers, cela favorisera l'autoconsommation, avec l'appui de la plateforme Habitat.

## **3/ EXAMEN DES COMPTES : sur 18 mois de fonctionnement**

### **Résultat de l'exercice**

La clôture de l'exercice le 30 juin, fait apparaître un chiffre d'affaire de **17 349 €**, correspondant à la production d'électricité au jour de la clôture.

On trouve en production immobilisée **8920 €**, correspondant à la fraction des coûts d'étude, nets de subvention, incorporée aux montants des investissements.

En subvention d'exploitation reçue : **17800 €** de l'Ademe et Région (appui technique et communication)

Et **360 €** d'autres produits (remboursement caution)

Soit un total de produits d'exploitation de **44 430 €**

Le montant des charges de l'exercice est de **50 669€**; dont **8 891 €** d'amortissement, **5514€** de charges financières, et **36 264 €** de charges externes qui comprennent :

25780 € de frais d'étude, en partie couvert par la subvention Région Ademe

1100 € de frais de dossier de prêt

et 9384 €, correspondant aux frais de comptabilité, d'expert-comptable, de communication, assurance, services bancaires, etc..., soit pour 12 mois, un cout des frais généraux de 6256 €, inférieur à nos prévisions de départ.

Il n'y a pas de charge de personnel, la gestion de la coopérative étant bénévole.

Le résultat d'exploitation est une perte de 721€ et le résultat net de l'exercice ressort en déficit à **6235 €**.

### **Proposition d'affectation du résultat**

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés, faisant apparaître un déficit de **6235 €**.

Nous vous proposons d'affecter la totalité de ce déficit au compte report à nouveau.

Compte tenu de cette affectation, le compte « report à nouveau » serait débiteur de **13720€**.

A la clôture de l'exercice, les capitaux propres de la Scic SA à capital variable sont de **40580€**.

### **4/ Constatation du capital social :**

Le capital social souscrit et versé au 30 juin 2020 s'élève à **54 300 €**, formé de **1086** parts de 50 € chacune, détenus par **88** sociétaires.

Lors de la préparation de cette Assemblée Générale, le conseil d'administration réuni le 16 septembre 2020 a constaté que le capital social s'élève à **55 400 €**, formé de **1108** parts de 50 € chacune, détenus par **91** sociétaires, qui ont été convoqués à cette Assemblée.

Depuis la dernière AG (20 mai 2019), **15 nouveaux sociétaires** ont rejoint notre coopérative, apportant **11 650 €**, pour un nombre total de **233** parts sociales. Nous vous demandons de bien vouloir agréer leur adhésion.

### **5/ Conventions règlementées :**

Les conventions de compte courant d'associés entrent dans le champ d'application des procédures de contrôles des conventions règlementées, pour tous les associés ayant la qualité d'administrateurs ou membres de la direction, ou disposant de plus de 10% des droits de vote.

Le rapport du Commissaire aux Comptes précise notre situation au regard de ces conventions.

### **6/ gouvernement de la structure:**

La liste du Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2019-2020 est la suivante :

<i>NOM</i>	<i>PRENOM</i>	<i>NOM</i>	<i>PRENOM</i>	<i>NOM</i>	<i>PRENOM</i>	<i>NOM</i>	<i>PRENOM</i>
BEDE	JOEL	DEJEAN	THIERRY	HEBRARD	PIERRE	MAFFRE	CHRISTIAN
CALMETTES	JACQUES	DUCOS	CATHERINE	HONNONS	ELISABETH	PERN SAVIGNAC	FABIENNE
COUTANCIER	JEAN	FERTE	DENIS	LAFAGE	DIDIER	PEZOUS	BERNARD
DARRIGAN	CATHERINE	FRANCES	HUBERT	LAFON	CECILE	TOURREL	PIERRE

Rémunération: il n'y a pas de rémunération prévue pour les mandataires sociaux.

Certains membres du Conseil d'Administration sont par ailleurs élus de collectivités du territoire, ou membres d'association ou de mutuelle.

Cependant, aucun de ces administrateurs n'est impliqué dans une société pouvant entraîner un conflit d'intérêt avec la SCIC.

### **7/ Renouvellement du Conseil et nomination de nouveaux administrateurs :**

Sont renouvelables à l'issue de l'AG présentant les comptes au 30 juin 2020 :

**Joël BEDE**, représentant la FDCUMA, **Denis FERTE**, **Elisabeth HONNONS** et **Cécile LAFON**, tous candidats à leur réélection.

L'article 20.1 des statuts précise que « la coopérative est administrée par un conseil de 5 à 18 membres au plus ». Sont proposés pour devenir administrateurs:

**Delphine VIREL, de Nègrepelisse, collègue soutien**

**David TORRES, de Septfonds, collègue soutien**

Tous candidats à cette élection.

### **8/ Rapports du commissaire aux comptes**